



RÉSOLUTION 42-3

RÉSOLUTION QUI ENCOURAGE LA COOPÉRATION RÉGIONALE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

ATTENDU QUE la valeur du commerce bilatéral des biens et des services entre le Canada et les États-Unis a dépassé les 680 milliards de dollars américains en 2017;

ATTENDU QUE les deux tiers du commerce entre le Canada et les États de la Nouvelle-Angleterre ont lieu dans les provinces de l'Est du Canada;

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ont reconnu l'interdépendance économique entre les deux pays et la région, ainsi que la contribution importante du commerce transfrontalier à la prospérité des États et des provinces qu'ils représentent;

ATTENDU QUE les gouverneurs et les premiers ministres de la région se sont engagés à renforcer leur coopération en créant, par la résolution 40-2, un comité permanent sur le développement économique et un groupe du forum des gens d'affaires;

ATTENDU QUE le rapport sur la coopération économique présenté à la 40^e Conférence des GNA-PMEC recommandait que des mesures soient prises par le comité de coordination pour accroître la participation de la communauté des affaires aux conférences annuelles des GNA-PMEC;

ATTENDU QU'un programme interentreprises a été mis sur pied au cours de la 41^e Conférence des GNA-PMEC, qui a permis aux entreprises participantes de rencontrer d'importants clients ainsi que des intervenants économiques et politiques clés; et que des participants interrogés ont confirmé les avantages de telles activités pour la création de partenariats stratégiques, le développement de nouveaux débouchés commerciaux et l'élargissement de réseaux rentables;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres encouragent l'organisation d'activités interentreprises lors des futures conférences des GNA-PMEC et qu'ils incitent les entreprises phares de leur région, ainsi que les membres de leurs directions, à rencontrer les entreprises participantes;

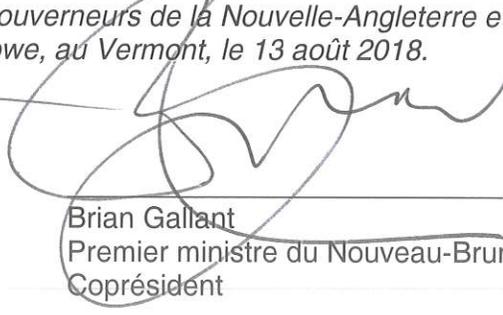
PAR CONSÉQUENT, IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres demandent au groupe du forum des gens d'affaires de collaborer et d'établir un programme interentreprises axé sur les pratiques exemplaires;

PAR CONSÉQUENT, IL EST AUSSI RÉSOLU QUE en collaboration avec l'État ou la province hôte, le groupe du forum des gens d'affaires doit assurer le succès de la mise en œuvre des activités de jumelage interentreprises, notamment en consultant les organisateurs des secteurs régionaux stratégiques et en jumelant les acheteurs avec les fournisseurs. Le groupe du forum des gens d'affaires est également chargé d'évaluer les résultats de ce jumelage afin d'assurer l'amélioration constante des services offerts aux entreprises participantes.

Adoptée à la 42^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Stowe, au Vermont, le 13 août 2018.



Philip B. Scott
Gouverneur du Vermont
Coprésident



Brian Gallant
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Coprésident

